



Programme de formation

Gestes et Postures

½ journée (3h30)

Les gestes et postures adoptées durant le travail peuvent être source de troubles musculo-squelettiques. C'est pourquoi l'employeur est tenu de former toutes personnes dont l'activité comporte des manutentions manuelles. (Article R4541-8 du Code du Travail)



Mise à jour 06/07/2021

10 personnes max



Initiale/ Recyclage



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Mettre en œuvre les principes de sécurité physique afin d'effectuer les gestes et postures appropriés au travail
- Sensibiliser le personnel aux maladies professionnelles, accidents du travail et aux TMS

PREREQUIS

- Aucun prérequis.

PUBLIC

- Toutes personnes concernée par des problématiques liées à l'ergonomie, aux gestes et postures sur son poste de travail.

NB : Maîtrise du français fortement recommandée.

Pour toutes demandes spécifiques, telles que des situations de handicap ou de difficultés particulières, merci de prendre contact avec nous pour nous permettre de nous adapter au mieux à votre situation.

CONTENU

➤ Partie Théorique :

- Définition d'un Accident de Travail et d'une Maladie Professionnelle
- Les coûts indirect d'un Accident de travail ou d'une Maladie Professionnelle
- Les registre d'Accident de Travail
- La constitution d'un corps humain
- Les différentes partie du corps atteintes
- Les EPI
- Les Troubles Musculo-squelettiques
- Les principes de base (Glisser plutôt que porter, etc)

➤ MOYENS PEDAGOGIQUES

Avant de démarrer la formation, le formateur organise un tour de table dans le but de se présenter, de s'assurer de l'adéquation du parcours pour chaque stagiaire et au besoin, d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur s'engage à suivre un plan précis afin d'aborder l'intégralité des points du programme.

➤ Partie Théorique :

- Powerpoint avec le déroulement des différentes étapes du programme, exposé à partir d'un vidéoprojecteur.
- Exercices en groupe tels que des études de cas concrets ou de schémas.
- Echanges et interactions d'expériences entre le formateur et les stagiaires.

➤ TECHNIQUES ET ENCADREMENT

- L'intégralité du stage s'effectuera en groupe de 10 stagiaires maximum.
- Le formateur bénéficiant d'une grande expérience dans la formation et l'encadrement de groupe, disposant des différents certificats et diplômes requis, s'engage à apporter l'intégralité des apports théoriques et pratiques nécessaires au bon apprentissage des stagiaires.

➤ SUIVI ET EVALUATION

- Transmission des éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire (Feuille de présence signée, Attestation de fin de formation, validation des compétences par le formateur)
- Chaque stagiaire, ayant participé à l'intégralité de la formation, remplira une évaluation à chaud de sa satisfaction sur le déroulement de la prestation.
- QCM de validation des compétences.

Aucun support post-formation est remis aux participants.